

N° 5859

UNIVERSITÉ DE PARIS
— SORBONNE —

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ATTESTATION DE LICENCE ÈS LETTRES

Paris, le 25 Février 1969

Le Secrétaire général de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris certifie que :
Monsieur Antonio LEFEVRE

né le 18 Juin 1943

à São Paulo (Brésil)

a été admis par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris, à la session
de Janvier 1969 au grade de :

LICENCIÉ ÈS LETTRES

CELG : Dispense par le Diplôme Supérieur d'études françaises (3ème degré) -
session Juin 1966
1^{re} année de 1^{er} cycle : section :

Diplôme Universitaire d'Études littéraires section : Sociologie le 10 Novembre 1968 (mention
assez bien)

Certificats d'Études supérieures obtenus (deux)

Sociologie générale (A.R.) le 19 Juin 1967

C. Sociologie générale (N.R.) le 28 Janvier 1969

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée, ni grattée. La Faculté ne la délivre qu'une
fois. Les Maires et les Commissaires de police français, les Agents diplomatiques ou consulaires de la France à
l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.

M. G.
h.c.

Le Secrétaire général de la Faculté,
Le Secrétaire Général Adjoint :

